Rendement Action Renault Semestriel Juillet 2020

Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance.

Le titre de créance complexe est émis par Natixis Structured Issuance SA (l'« Émetteur »), véhicule d'émission au Luxembourg offrant une garantie de formule donnée par Natixis (le « Garant » ; Standard & Poor's : A+/Moody's : A1/Fitch Ratings : A+[1]). L'investisseur supporte les risques de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant.

Rendement Action Renault Semestriel Juillet 2020 est un titre de créance alternatif à un investissement dynamique de type actions.

- **Durée d'investissement conseillée : 10 ans en l'absence de remboursement automatique anticipé.** L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable si le titre de créance est revendu avant la Date d'Échéance.
- **Période de commercialisation :** du 1er juin 2020 au 17 juillet 2020. La période de commercialisation peut être close à tout moment.
- **Éligibilité : contrats d'assurance-vie ou contrats de capitalisation et comptes-titres**. La présente brochure décrit les caractéristiques de Rendement Action Renault Semestriel Juillet 2020 et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce titre de créance est proposé. **L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'assureur d'une part, l'Émetteur et le Garant de la formule d'autre part, sont des entités juridiques distinctes.**
- **Code ISIN : FR0013512811**

COMMUNICATION À CARACTÈRE PROMOTIONNEL | Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE.

[1] Notations en vigueur au moment de la rédaction de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.

En quelques mots

Rendement Action Renault Semestriel Juillet 2020 est un titre de créance qui présente un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance, et dont les caractéristiques sont les suivantes :

- La valeur du titre de créance s'apprécie selon l'évolution du cours de l'action Renault SA (« l'Action »), dividendes non réinvestis.
- Le paiement d'un coupon de 5 %[(1)] au titre du semestre si, à une Date d'Observation Semestrielle ou à la Date d'Observation Finale, le cours de l'Action est supérieur ou égal à 70 % de son Cours Initial.
- Un mécanisme automatique de remboursement anticipé[(1)], si à une Date d'Observation Semestrielle (des semestres 2 à 19), le cours de l'Action est supérieur ou égal à son Cours Initial.
- À l'échéance des 20 semestres, en l'absence d'activation du mécanisme automatique de remboursement anticipé[(1)] :
  - Un remboursement du Capital Initial[(1)] si le cours de l'Action est supérieur ou égal à 60 % de son Cours Initial à la Date d'Observation Finale.
  - Une perte en capital partielle ou totale, si le cours de l'Action est strictement inférieur à 60 % de son Cours Initial à la Date d'Observation Finale.

Les termes « Capital » ou « Capital Initial » utilisés dans cette brochure désignent la Valeur Nominale du titre de créance **Rendement Action Renault Semestriel Juillet 2020**, soit 1 000 euros. Les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce titre de créance s'entendent hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final. Les Taux de Rendement Annuel nets sont nets de droits de garde dans le cas d'un investissement en comptes-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droit de garde de 1 % par an) et sont calculés hors prélèvements fiscaux et sociaux. D'autres frais, tels que les frais d'entrée ou d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance, pourront être appliqués. Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller. L'investisseur supporte les risques de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant. Dans cette brochure, les calculs de TRA sont effectués pour un investissement de 1 000 euros le 17 juillet 2020 jusqu'à la Date d'Échéance (le 22 juillet 2030) ou, selon le cas, de Remboursement Automatique Anticipé. En cas d'achat après le 17 juillet 2020 et/ou de vente du titre de créance avant son échéance effective (et/ou en cas d'arbitrage ou de rachat pour les contrats d'assurance-vie/capitalisation, ou de dénouement par décès pour les contrats d'assurance-vie), le Taux de Rendement Annuel peut être supérieur ou inférieur au Taux de Rendement Annuel indiqué dans la présente brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital.

La présente brochure décrit les caractéristiques du titre de créance **Rendement Action Renault Semestriel Juillet 2020**, ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce titre de créance est proposé. **L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'assureur d'une part, et l'Émetteur et le Garant de la formule d'autre part, sont des entités juridiques distinctes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.**

(1) *Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final. En cas de sortie en cours de vie alors que les conditions du remboursement final ne sont pas réunies, le montant remboursé dépendra des paramètres de marché en vigueur et engendrera un gain ou une perte non mesurable a priori. La perte en capital, notamment, pourra être partielle ou totale.*

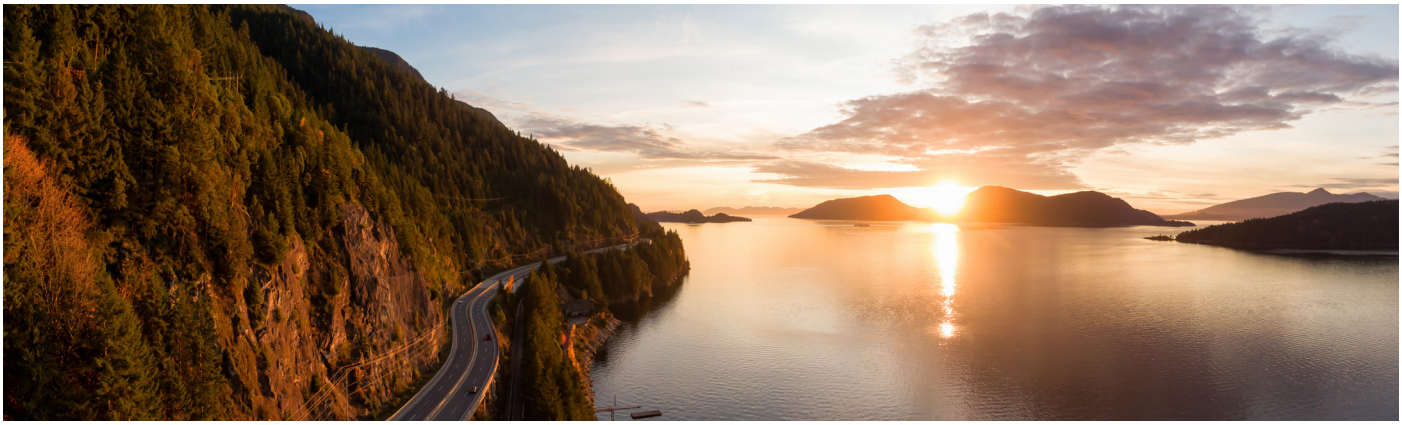

Avantages / Inconvénients

Avantages

- **Un coupon de 5 %[1] au titre du semestre** si, à une Date d'Observation Semestrielle ou à la Date d'Observation Finale, le cours de l'Action est supérieur ou égal à 70 % de son Cours Initial.
- **Un mécanisme automatique de remboursement anticipé[1]** si, à une Date d'Observation Semestrielle (des semestres 2 à 19), le cours de l'Action est supérieur ou égal à son Cours Initial.
- **À l'échéance des 20 semestres**, si Rendement Action Renault Semestriel Juillet 2020 n'a pas été rappelé par anticipation, l'investisseur bénéficie d'un remboursement de l'intégralité de son Capital Initial[1], si le cours de l'Action est supérieur ou égal à 60 % de son Cours Initial à la Date d'Observation Finale.

Inconvénients

- Rendement Action Renault Semestriel Juillet 2020 **présente un risque de perte partielle ou totale du capital en cours de vie** (en cas de revente du titre de créance à l'initiative de l'investisseur alors que les conditions de remboursement automatique ne sont pas remplies, le prix dépendant alors des paramètres de marché le jour de la revente) **et à l'échéance** (si, à la Date d'Observation Finale, le cours de l'Action est inférieur à 60 % de son Cours Initial). La valorisation de Rendement Action Renault Semestriel Juillet 2020 à l'échéance est très sensible à une faible variation du cours de l'Action autour des seuils de 60 % et de 70 % de son Cours Initial.
- **L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement** qui peut durer de 2 à 20 semestres (soit de 1 à 10 ans).
- **Le gain maximum de l'investisseur est limité au coupon de 5 %[1] au titre du semestre**. L'investisseur ne profite pas pleinement de la hausse du cours de l'Action (Effet de Plafonnement du Gain).
- **L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par l'Action.**
- L'investisseur est exposé à un **éventuel défaut** (qui induit un risque de non remboursement) ou à une **dégradation de la qualité de crédit** (qui induit un risque sur la valeur de marché du titre de créance) de l' Émetteur et à un risque de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite du Garant.
- **L'investisseur ne bénéficie pas de la diversification du risque offerte par des sous-jacents tels que les indices de marchés actions.**

Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section facteurs de risques du Prospectus de Base (tel que défini dans la section « Informations Importantes »). Le titre de créance **Rendement Action Renault Semestriel Juillet 2020** est notamment exposé aux risques suivants :

- **Risque de perte en capital :** en cas de sortie en cours de vie, le prix de rachat du titre de créance pourra être inférieur à son prix de commercialisation. Le client prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori. En outre, le remboursement de chaque titre de créance à maturité peut être inférieur à sa Valeur Nominale, la valeur de remboursement dépendant du cours final de l'Action. Dans le pire des scénarios, la perte en capital peut être totale.
- **Risque lié au sous-jacent :** le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution du cours de l'Action.
- **Risque lié aux marchés de taux :** le prix de marché du titre de créance en cours de vie évolue non seulement en fonction du cours de l'Action, mais aussi en fonction d'autres paramètres, notamment des taux d'intérêt.
- **Risque de contrepartie :** l'investisseur supporte les risques de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant. La notation de Natixis est celle en vigueur au moment de la rédaction de la brochure. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur et du Garant. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument de souscription au titre de créance.
- **Risque de liquidité :** certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre de créance, voire rendre ce titre totalement illiquide.

[1] *Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final. En cas de sortie en cours de vie alors que les conditions du remboursement final ne sont pas réunies, le montant remboursé dépendra des paramètres de marché en vigueur et engendrera un gain ou une perte non mesurable a priori. La perte en capital, notamment, pourra être partielle ou totale.*

Mécanisme de remboursement

Le Cours Initial est déterminé par le cours de clôture de l'Action le 17 juillet 2020.

Un coupon conditionnel de 5 % par semestre

À l'issue des semestres 1 à 20, si à une Date d'Observation Semestrielle ou à la Date d'Observation Finale, le cours de l'Action est supérieur ou égal à 70 % de son Cours Initial, l'investisseur reçoit[1] à la Date de Paiement de Coupon correspondante :

Un coupon de 5 % au titre du semestre

Un mécanisme automatique de remboursement anticipé possible dès la fin du 2e semestre

À l'issue des semestres 2 à 19, si à une Date d'Observation Semestrielle, le cours de l'Action est supérieur ou égal à son Cours Initial, un mécanisme automatique de remboursement anticipé est activé, et l'investisseur reçoit[1] à la Date de Remboursement Automatique Anticipé correspondante :

Le Capital Initial
(soit un TRA brut[2] compris entre 0,51 % et 10,21 %[4])
(soit un TRA net[3] compris entre -0,49 % et 9,11 %[4])

Dès que le mécanisme automatique de remboursement anticipé est activé Rendement Action Renault Semestriel Juillet 2020 s'arrête ; sinon le titre de créance continue jusqu'à l'échéance.

Remboursement à l'échéance

À la Date d'Observation Finale, le 17 juillet 2030, si le mécanisme automatique de remboursement anticipé n'a pas été précédemment activé, on observe le cours de clôture de l'Action par rapport à son Cours Initial.

Cas favorable

Si le cours de clôture de l'Action est supérieur ou égal à 60 % de son Cours Initial, l'investisseur reçoit[1] le 22 juillet 2030 :

Le Capital Initial
(soit un TRA brut[2] compris entre 0 % et 10,22 %[5])
(soit un TRA net[3] compris entre -1,00 % et 9,11 %[5])

Cas défavorable

Si le cours de clôture de l'Action est strictement inférieur à 60 % de son Cours Initial, l'investisseur subit une perte en capital et reçoit[1] le 22 juillet 2030 :

Le Capital Initial diminué de la baisse du cours de l'Action
Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse du cours de l'Action.
Cette perte en capital peut être partielle ou totale.

À noter : *L'activation du mécanisme automatique de remboursement anticipé (possible des semestres 2 à 19) entraîne la dissolution du titre de créance. Si à une Date d'Observation Semestrielle, le cours de l'Action clôture en baisse par rapport à son Cours Initial, alors le mécanisme automatique de remboursement anticipé n'est pas activé et* ***Rendement Action Renault Semestriel Juillet 2020*** *se poursuit jusqu'à la prochaine Date d'Observation Semestrielle.*

[1] Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final.

[2] Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA brut désigne le Taux de Rendement Annuel brut hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables.

[3] Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA net désigne le Taux de Rendement Annuel net de droits de garde dans le cas d'un investissement en comptes-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droit de garde de 1 % par an) et est calculé hors prélèvements fiscaux et sociaux.

[4] Sur la base d'un scénario correspondant au paiement d'un coupon de 5 % à chaque Date de Paiement de Coupon du 1er au 19e semestre et à un remboursement automatique anticipé au 19e semestre.

[5] Sur la base d'un scénario correspondant au paiement d'un coupon de 5 % à chaque Date de Paiement de Coupon du 1er au 20e semestre.

Scénarios de marché

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du titre de créance. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs. L'ensemble des données est présenté hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final.

- Évolution du cours de l'Action
- Cours final de l'Action
- Niveau de remboursement du titre de créance
- Seuil d'activation du mécanisme automatique de remboursement anticipé (100 %)
- Seuil de paiement de coupon (70 %)
- Seuil de perte en capital à l'échéance (60 %)
- Plafonnement du Gain
- Coupon

Scénario défavorable : Forte baisse du cours de l'Action à l'échéance (supérieure à 40 %)

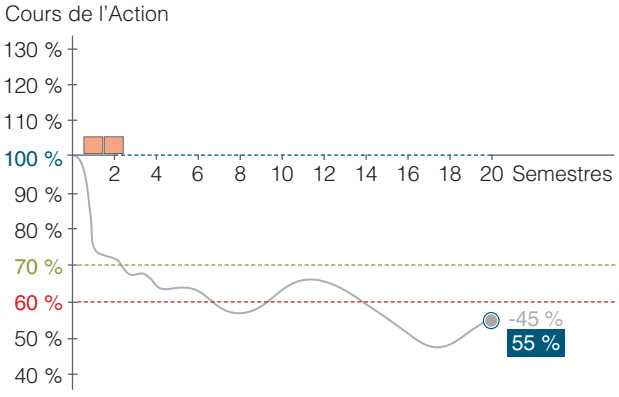

- À chaque Date d'Observation Semestrielle, le cours de l'Action est strictement inférieur à son Cours Initial. Le mécanisme automatique de remboursement anticipé n'est pas activé.
- À l'issue des semestres 1 et 2, lors des Dates d'Observation Semestrielle, le cours de l'Action est supérieur à 70 % de son Cours Initial : l'investisseur reçoit un coupon de 5 % au titre de chacun de ces semestres.
- À la Date d'Observation Finale, le cours de l'Action est égal à 55 % de son Cours Initial (soit une baisse de 45 %) : l'investisseur reçoit 55 % de son Capital Initial et subit dans ce scénario une perte en capital équivalente à celle du cours de l'Action, soit une perte de 45 % du Capital Initial.

Remboursement final : 55 % du Capital Initial
Valeur totale des coupons versés : 10 %
TRA brut[1] : -4,76 % (contre -5,79 % pour l'Action[3])
TRA net[2] : -5,71 %

Scénario médian : Baisse modérée du cours de l'Action à l'échéance (inférieure à 40 %)

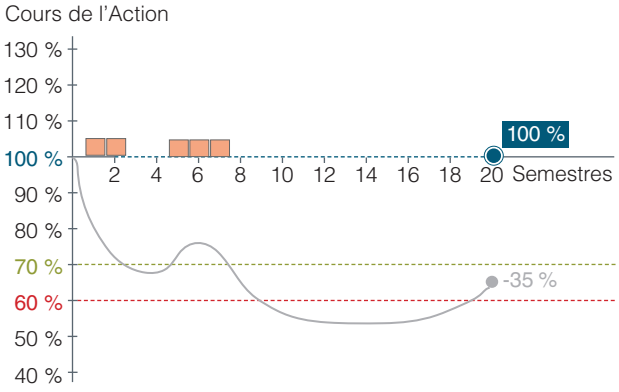

- À chaque Date d'Observation Semestrielle, le cours de l'Action est strictement inférieur à son Cours Initial. Le mécanisme automatique de remboursement anticipé n'est pas activé.
- À l'issue des semestres 1 à 2 et 5 à 7, lors des Dates d'Observation Semestrielle, le cours de l'Action est supérieur à 70 % de son Cours Initial : l'investisseur reçoit un coupon de 5 % au titre de chacun de ces semestres.
- À la Date d'Observation Finale, le cours de l'Action est égal à 65 % de son Cours Initial (soit une baisse de 35 %) : l'investisseur reçoit l'intégralité de son Capital Initial. Dans ce scénario, l'investisseur n'est pas impacté par la baisse du cours de l'Action à l'échéance.

Remboursement final : 100 % du Capital Initial
Valeur totale des coupons versés : 25%
TRA brut[1] : 2,73 % (contre -4,21 % pour l'Action[3])
TRA net[2] : 1,70 %

Scénario favorable : Forte hausse du cours de l'Action dès la fin du 2e semestre (Plafonnement du Gain)

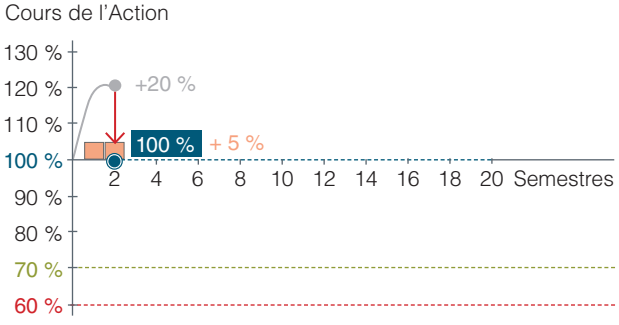

- À l'issue du semestre 1, lors de la Date d'Observation Semestrielle, le cours de l'Action est supérieur à 70 % de son Cours Initial : l'investisseur reçoit un coupon de 5 % au titre de ce semestre.
- À l'issue du semestre 2, lors de la Date d'Observation Semestrielle, le cours de l'Action est égal à 120 % de son Cours Initial, le mécanisme automatique de remboursement anticipé est activé et l'investisseur reçoit l'intégralité de son Capital Initial ainsi qu'un coupon de 5 % au titre de ce semestre. Dans ce scénario, l'investisseur ne bénéficie que de la hausse partielle du cours de l'Action (Effet de Plafonnement du Gain).

Remboursement final : 100 % du Capital Initial
Valeur totale des coupons versés : 10 %
TRA brut[1] : 9,98 % (contre 19,47 % pour l'Action[3])
TRA net[2] : 8,88 %

[1] Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA brut désigne le Taux de Rendement Annuel brut hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables.

[2] Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA net désigne le Taux de Rendement Annuel net de droits de garde dans le cas d'un investissement en comptes-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droit de garde de 1 % par an) et est calculé hors prélèvements fiscaux et sociaux.

[3] Pour un investissement direct dans l'Action, hors prise en compte des dividendes éventuels détachés par l'Action.

***Information importante :** la valorisation de **Rendement Action Renault Semestriel Juillet 2020** en cours de vie peut évoluer indépendamment du cours de l'Action et connaître de fortes fluctuations en particulier aux Dates d'Observation Semestrielle, si le cours de l'Action est proche de 70% et de 100 % de son Cours Initial, et à la Date d'Observation Finale, s'il est proche des seuils de 60 % et de 70% de son Cours Initial. Elle dépend de l'évolution des paramètres de marché, en particulier du cours et de la volatilité de l'Action, des taux d'intérêt et des conditions de refinancement de l'Émetteur et du Garant.*

L'action Renault SA

Renault SA conçoit, fabrique, commercialise et répare des voitures particulières et des véhicules utilitaires légers. La société fournit aussi des services et des solutions de financement, y compris crédits pour véhicules neufs et d'occasion. Elle a l'ambition de devenir un acteur majeur des véhicules propres. Ses clients sont dans le monde entier.

Pour plus d'information, veuillez vous rendre directement sur le site du Groupe Renault : https://group.renault.com/groupe/.

Le cours de l'action Renault SA est accessible entre autres sur le site de Boursorama (www.boursorama.com/cours/1rPRNO/), ainsi que sur différents sites d'informations financières. Ticker Bloomberg : RNO FP ; code ISIN : FR0000131906.

Source : Bloomberg, au 13 mai 2020

Évolution historique de l'Action

Les données relatives aux performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché. *L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.*

Évolution historique de l'action Renault SA (dividendes non réinvestis)

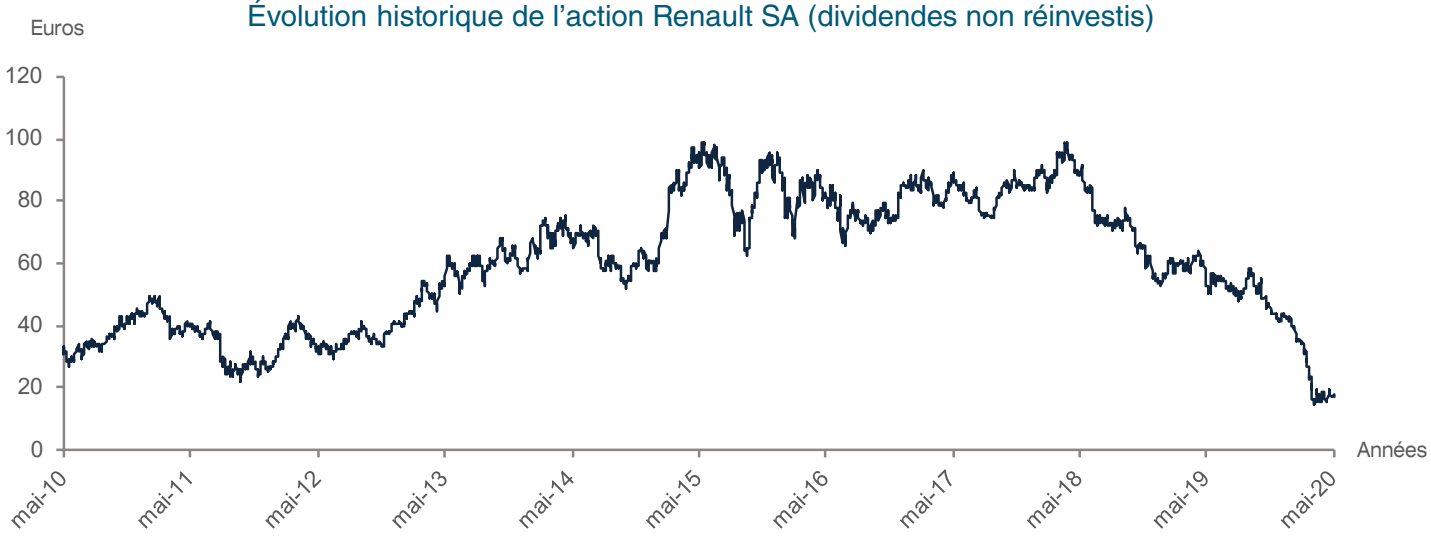

Source : Bloomberg, du 13 mai 2010 au 13 mai 2020

Performances cumulées au 13 mai 2020	1 an	5 ans	10 ans
Action Renault SA (dividendes non réinvestis)	-68,60 %	-81,22 %	-49,27 %

Source : Bloomberg, du 13 mai 2010 au 13 mai 2020

Caractéristiques principales

Code ISIN	FR0013512811
Forme juridique	Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance, émis sous le Prospectus de Base (tel que défini dans la section « Informations Importantes »).
Émetteur	Natixis Structured Issuance SA (bien que bénéficiant de la garantie inconditionnelle et irrévocable de Natixis, les titres de créance de l'Émetteur présentent un risque de perte en capital).
Garant	Natixis (S&P : A+/Moody's : A1/Fitch Ratings : A+). Notations en vigueur au moment de la rédaction de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.
Garantie en capital	Pas de garantie du capital, ni en cours de vie ni à l'échance.
Période de commercialisation	Du 1er juin 2020 (09H00 CET) au 17 juillet 2020 (17H00 CET)
Devise	Euro (€)
Sous-jacent	Action Renault SA (Ticker Bloomberg : RNO FP ; code ISIN : FR0000131906) dividendes non réinvestis
Valeur Nominale	1 000 €
Prix d'Émission	100 % de la Valeur Nominale
Commission de distribution	La commission payable par Natixis pourra atteindre un montant moyen annuel d'un maximum de 1 % TTC du montant nominal total des Titres de créance effectivement placés ; cette commission sera calculée sur la durée de vie des Titres de créance. Le paiement de commission pourra être réalisé en une seule fois à l'émission des Titres de créance.
Durée d'investissement conseillée	10 ans
Date d'Émission	1er juin 2020
Date d'Observation Initiale	17 juillet 2020
Date d'Observation Finale	17 juillet 2030
Date d'Échéance	22 juillet 2030
Dates d'Observation Semestrielle	18 janvier 2021, 19 juillet 2021, 17 janvier 2022, 18 juillet 2022, 17 janvier 2023, 17 juillet 2023, 17 janvier 2024, 17 juillet 2024, 17 janvier 2025, 17 juillet 2025, 19 janvier 2026, 17 juillet 2026, 18 janvier 2027, 19 juillet 2027, 17 janvier 2028, 17 juillet 2028, 17 janvier 2029, 17 juillet 2029, 17 janvier 2030.
Dates de Remboursement Automatique Anticipé	26 juillet 2021, 24 janvier 2022, 25 juillet 2022, 23 janvier 2023, 24 juillet 2023, 22 janvier 2024, 22 juillet 2024, 22 janvier 2025, 22 juillet 2025, 26 janvier 2026, 22 juillet 2026, 25 janvier 2027, 26 juillet 2027, 24 janvier 2028, 24 juillet 2028, 22 janvier 2029, 23 juillet 2029, 22 janvier 2030.
Dates de Paiement du Coupon	25 janvier 2021, 26 juillet 2021, 24 janvier 2022, 25 juillet 2022, 23 janvier 2023, 24 juillet 2023, 22 janvier 2024, 22 juillet 2024, 22 janvier 2025, 22 juillet 2025, 26 janvier 2026, 22 juillet 2026, 25 janvier 2027, 26 juillet 2027, 24 janvier 2028, 24 juillet 2028, 22 janvier 2029, 23 juillet 2029, 22 janvier 2030, 22 juillet 2030 (Date d'Échéance).
Cours Initial	Cours de clôture de l'Action à la Date d'Observation Initiale.
Publication de la valorisation	La valorisation est tenue et publiée tous les jours, et se trouve à la disposition du public en permanence sur une page publique du site de l'Émetteur (equityderivatives.natixis.com) et sur les pages d'information financière de Bloomberg, Reuters et Six Telekurs.
Périodicité de valorisation	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un Jour de Bourse, le Jour de Bourse Prévu suivant. Un Jour de Bourse est défini comme un jour où le cours de clôture où l'Action est publié.
Double valorisation	Une double valorisation est établie par Refinitiv sur fréquence bi-mensuelle (tous les 15 jours). Cette société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité de Natixis.
Marché secondaire	Natixis pourra fournir un prix indicatif des Titres de créance aux porteurs qui le demanderaient. La différence entre le prix d'achat et le prix de vente ne pourra excéder 1%.
Agent de Calcul	Natixis, ce qui peut être source de conflits d'intérêt.
Règlement/Livraison	Euroclear France
Place de cotation	Bourse de Luxembourg
Éligibilité	Contrats d'assurance-vie ou de capitalisation, comptes-titres.

AVERTISSEMENT

Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général. Ce document à caractère promotionnel est rédigé par l'Émetteur en accord avec TSAF OTC, le distributeur, qui commercialise directement, ou via des sous-distributeurs, le titre de créance Rendement Action Renault Semestriel Juillet 2020. Une information complète sur le titre de créance, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base (tel que défini ci-après) et les Conditions Définitives (telles que définies ci-après). Il est recommandé aux investisseurs potentiels de lire le Prospectus de Base et les Conditions Définitives avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les Titres de créance.

Ce document constitue une présentation commerciale à caractère purement informatif. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription au titre de créance. Il est diffusé au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire. Ainsi le titre de créance financier présenté ne prend pas en compte les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un destinataire en particulier. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter préalablement le Prospectus de Rendement Action Renault Semestriel Juillet 2020 afin notamment de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement, son expérience et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce titre de créance est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce support financier peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. IL VOUS APPARTIENT DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉS À SOUSCRIRE À CE TITRE DE CRÉANCE. Il conviendrait de préciser que les titres décrits aux présentes ne peuvent à aucun moment être la propriété légale ou effective d'une « US person » au sens défini dans la Régulation S, et par voie de conséquence sont offertes et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas ressortissantes des États-Unis sur le fondement de la Régulation S. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de Natixis à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Rendement Action Renault Semestriel Juillet 2020 est éligible pour un support représentatif d'une unité de compte de contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, tel que visé dans le Code des assurances. L'ensemble des données est présenté hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du titre de créance. Ce document est destiné à être distribué dans le cadre d'une offre au public en France. Ce document ne constitue pas une proposition de souscription ni une offre de contrat, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du titre de créance décrit.

Natixis ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent avoir un intérêt ou détenir ou acquérir de telles informations sur tout produit, instrument financier, action ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de market making, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instrument financier, action ou marché mentionné dans ce document. Ce support n'a pas été élaboré conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. Natixis n'est pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur le titre de créance concerné avant la diffusion de la communication.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les Instruments Financiers décrits dans la présente communication à caractère promotionnel font l'objet d'une documentation juridique composée du prospectus de base relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, tel que modifié par ses suppléments successifs (1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e et 8e supplément), approuvé le 13 juin 2019 par l'AMF sous le visa n° 19-262 (le « Prospectus de Base ») et des conditions définitives en date du 28 mai 2020 (les « Conditions Définitives ») formant ensemble un prospectus conforme au réglement 2017/1129 (réglement prospectus) tel qu'amendé. Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives sont disponibles sur les sites internet de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu), de Natixis (equityderivatives.natixis.com/fr/documentation/prospectus-de-base-13-06-2019/19_262/, equityderivatives.natixis.com/fr/CD-FR0013512811) et de l'AMF (www.amf-france.org) et sont disponibles pour consultation à, et des copies peuvent être obtenus auprès de Natixis 47, quai d'Austerlitz, 75013 Paris. L'approbation du Prospectus de Base par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. TSAF OTC informe les investisseurs (i) qu'un prospectus de base remplaçant le Prospectus de Base sera publié autour du 13 juin 2020 (le « Prospectus de Base 2020 ») et que (ii) des suppléments au Prospectus de Base 2020 pourraient être publiés avant le 17 juillet 2020. Le Prospectus de Base 2020 et, le cas échéant, tout supplément postérieur seront disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et sur demande écrite auprès de l'Émetteur (Natixis-BP4-75060 Paris Cedex 02 France). Les investisseurs qui auront déjà accepté de souscrire des Instruments Financiers avant la date de publication du Prospectus de Base 2020 ou d'un supplément au Prospectus de Base 2020 auront le droit de retirer leur acceptation pendant une période de deux jours ouvrables après la publication du Prospectus de Base 2020 ou celle du supplément précité. Les investisseurs ayant accepté de souscrire perdent leur droit à se rétracter si la livraison des titres a été effectuée ou bien si l'offre est clôturée (y compris par anticipation). TSAF OTC aidera les investisseurs qui auront déjà accepté de souscrire des Instruments Financiers avant la date de publication du Prospectus de Base 2020 ou celle du supplément précité et qui le souhaitent à exercer leur droit de retirer leur acceptation. Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date d'ouverture de la période de commercialisation. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis. Natixis est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR ») en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements. Natixis est réglementée par l'AMF pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée. Natixis est supervisée par la Banque centrale européenne (« BCE »).

Natixis
Société Anonyme à Conseil d'Administration - Capital de 5 049 354 392 euros
Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
Adresse postale : BP 4 - 75060 Paris Cedex 02 France
RCS Paris n°542 044 524
Date de rédaction de la brochure: 15 mai 2020

© Shutterstock.com